

Intergroup
SUSTAINABLE HUNTING, BIODIVERSITY & COUNTRYSIDE ACTIVITIES
Intergroupe
CHASSE DURABLE, BIODIVERSITÉ & ACTIVITÉS RURALES
Intergruppe
NACHHALTIGE JAGD, BIODIVERSITÄT & LÄNDLICHE AKTIVITÄTEN
Intergruppo
CACCIA SOSTENIBILE, BIODIVERSITÀ & ATTIVITÀ RURALI
Intergrupo
CAZA SOSTENIBLE, BIODIVERSIDAD & ACTIVIDADES RURALES

Réunion du 11.07.2007
Durabilité: Comment l'évaluer?

Députés européens

BERLATO, Sergio (UEN, It)
EBNER, Michl (EPP-ED, It)
GOUDIN, Hélène (IND/DEM, Sw)
HELMER, Roger (NA, UK)
KELEMEN, Atilla (EPP-ED, Ru)
KOHlíCEK, Jaromír (GUE/NGL, Cz)

LULLING, Astrid (EPP-ED, Lux)
MATHIEU, Véronique (EPP-ED, Fr)
MAYER, Hans-Peter (EPP-ED, De)
RÜBIG, Paul (EPP-ED, At)
SCHIERHUBER, Agnes (EPP-ED, At)

Représentés

SINNOTT, Kathy (IND/DEM, Ir)

Excusés

DESS, Albert (EPP-ED, De)
DIAZ de MERA, Agustín (EPP-ED, Es)

EK, Lena (ALDE, Sw)
FRIEDRICH, Ingo (EPP-ED, De)

Experts / Observateurs

BOSTEELS, Jean-Louis (FACE-Be)
EBNER, Cosima (Office M. EBNER)
GOOSSENS, Yanne (DG IPOL)
LEXER, Wolfgang (At. Environm. Agency)

MENEGHINI, Gian Paolo (DG IPOL)
REIMOSER, Friedrich, Prof. (Université de Vienne)
de TURCKHEIM, Gilbert (Président FACE)
von WÜLFING, Goddert (DJV)

Assistants

FORSTNER, Dietmar (A. SCHIERHUBER)
HANSEN, Christophe
PASCAL, Allison (V. MATHIEU)
RUDOLF, Kathrin (M. EBNER)

SIVITOS, Stamatis (EBCD)
SYMONS, Despina (EBCD)
WHYTE, Craig (K. SINNOTT)

Secrétariat

ESPÁRRAGO, Manuel (FACE)
LECOCQ, Yves (FACE)
von STEYNITZ, Max (FACE)

1. Introduction et remarques préliminaires

M. EBNER, Président Coordinateur de l'Intergroupe, ouvre la réunion et accueille tous les Députés présents et représentés, ainsi que les orateurs invités, les experts et les hôtes.

Répondant à une question du Député A. LULLING, il informe brièvement les Députés présents de la situation actuelle sur la Proposition « Armes à feu ». Il explique que la plupart des questions préoccupantes dans le Rapport du *Rapporteur* G. KALLENBACH (Verts, Allemagne) ont été résolues à travers des amendements de compromis mais qu'il y aura probablement des amendements supplémentaires pour le vote en Plénière prévu pour début septembre. M. EBNER soulève une question générale afin de savoir si le Parlement européen, chaque fois que l'UE doit ratifier un accord international (tel que le *Protocole des Nations Unies contre la fabrication et le commerce illicites d'armes à feu* mais aussi le *Accord international sur les normes de piégeage sans cruauté*), devrait voir cela comme une opportunité pour formuler des amendements majeurs à une Directive existante, ou plutôt introduire seulement les modifications techniques nécessaires.

2. Durabilité: Comment l'évaluer?

Le Professeur F. REIMOSER présente brièvement le principal sujet de la réunion, à savoir comment la durabilité de la chasse peut être évaluée. Depuis 1999, après avoir été sollicité par le Ministère autrichien de l'Environnement pour mener des recherches sur le lien entre la biodiversité et la chasse durable, son Université a travaillé avec divers groupes d'intérêt (chasse, sylviculture, conservation de la nature, tourisme, etc.) au développement de principes, indicateurs et critères pour évaluer le rôle de la chasse d'un point de vue économique, environnemental et culturel. L'objectif de ce travail est de mesurer la durabilité de la chasse, afin d'obtenir une plus grande acceptation sociale de la chasse. Même si les données et statistiques de chasse sont disponibles, d'autres éléments importants sont plus difficiles à mesurer, tels que l'impact de la chasse sur les oiseaux migrateurs ou sur d'autres animaux ayant des aires de répartition très étendues.

Lorsqu'il est question d'une opinion sur la durabilité, il existe deux tendances en Europe. Certains experts sont favorables au développement de lignes directrices et de principes qui établissent simplement ce qu'est la durabilité, sans mesures spécifiques mais seulement des objectifs généraux. D'autres sont d'avis que, en plus des buts et principes, des indicateurs tangibles sûrs et mesurables sont nécessaires, afin d'éviter des définitions diverses ou même contradictoires du terme « chasse durable ». De cette façon, il devrait être possible d'harmoniser des concepts tels que conservation de la nature, régulation de la faune sauvage, chasse, tourisme, etc. et de ramener le débat d'un niveau général à un niveau plus régional, local, et en conséquence plus pratique.

W. LEXER de l'Agence fédérale de l'environnement autrichienne, donne une présentation détaillée de l'« *Evaluation de l'utilisation durable – la chasse durable en Europe* » (dont le texte est disponible auprès du Secrétariat de l'Intergroupe). Il y a une reconnaissance croissante depuis ces dernières années du fait que l'utilisation des ressources sauvages naturelles vivantes, si durable, peut être un outil important – à côté d'autres – pour la conservation de la biodiversité. Il y a cependant un besoin de concepts et d'outils logiques, cohérents et opérationnels pour définir, guider et mesurer la « chasse durable ». Dans sa présentation, il donne une introduction à un certain nombre d'initiatives et de projets européens pour le développement de tels outils qui pourraient servir de modèle pour des processus similaires dans d'autres pays européens.

Ces projets reposent principalement sur la gouvernance autonome des chasseurs, à savoir sur des instruments non contraignants, tels que des ensembles de principes, des lignes directrices, des critères et indicateurs pouvant être adoptés et appliqués par les chasseurs sur une base volontaire afin d'évaluer et de contrôler leurs activités (à la fois dans et hors des sites NATURA 2000).

Il donne un aperçu du contexte de la politique internationale en matière d'utilisation durable, y compris les obligations et les dispositions résultant des accords internationaux ayant caractère contraignant et des autres processus politiques pertinents, et identifie les principes guides généraux. Sur la base des divers impacts de la chasse sur les ressources de la biodiversité et les autres formes d'utilisation de la terre, il souligne la nécessité pour la chasse d'être durable. A cette fin, il décrit les composants majeurs des systèmes de gouvernance et d'évaluation (autonomes) pour la chasse durable.

En se penchant sur des exemples européens, il passe en revue diverses approches pour évaluer et régir la chasse durable, allant de principes et lignes directrices d'ordre général à des indicateurs mesurables :

- Autriche: Système d'autoévaluation de principes, critères et indicateurs pour la chasse durable ;
- IUCN – ESUSG WISPER Group : Lignes directrices sur la chasse durable en Europe ;
- Projet autrichien de recherche ISWI-MAB sur l'intégration intersectorielle de la gestion durable de la faune sauvage.

Il identifie un certain nombre d'enjeux clés pour le développement d'outils d'évaluation de la chasse durable ainsi que les points forts et points faibles inhérents à chaque catégorie d'outils. Des expériences positives ont aussi été réalisées en appliquant des processus participatifs ou de collaboration d'acteurs pour le développement d'outils d'évaluation, entre autres parce que la participation des acteurs concernés favorise l'acceptation de tels outils et l'engagement dans leur mise en œuvre. Dans ce contexte, il fait référence à l'ouvrage « *Chasse durable, Principes, critères, indicateurs* », dont il est l'auteur, Prof. REIMOSER *et al* (aussi disponible sur <http://www.biodiv.at/chm/jagd/>).

Au niveau européen, le but devrait être de promouvoir une compréhension commune et des principes harmonisés de la chasse durable dans tous les Etats membres, ce qui est particulièrement important pour les espèces ayant une grande aire de répartition comme les oiseaux migrateurs. L'UE pourrait soutenir et financer la recherche et le développement dans ce domaine, i.e. pour des études comparatives préparatoires sur les systèmes cynégétiques dans les Etats membres. Un recueil des meilleures pratiques et un guide technique sur la mise en œuvre de la chasse durable pourraient être avancés par l'UE, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'une approche intersectorielle de la chasse durable.

M. EBNER remercie les deux intervenants pour leurs intéressantes présentations, et exprime sa conviction que l'Autriche est au premier rang dans ce domaine. Il demande si des contacts existent avec d'autres Etats membres et d'autres organisations et, si c'est le cas, quels critères prennent-ils en compte pour une telle évaluation.

Le Professeur REIMOSER signale qu'ils travaillent étroitement avec des organisations comme l'*Union mondiale pour la conservation de la nature* (UICN), qui met régulièrement à jour et compare des approches de différents pays en vue d'obtenir, dans la mesure du possible, un degré d'harmonisation.

A. SCHIERHUBER demande si les résultats en Autriche sont déjà mesurables, notamment en lien avec les populations d'animaux sauvages.

Pour le Professeur REIMOSER, il y a déjà des résultats positifs mais un problème demeure avec la compréhension et l'acceptation par les chasseurs sur le terrain, et ceci doit être mieux étudié. La plupart des chasseurs ne sont pas suffisamment au courant de concepts tels que « durabilité » ou « biodiversité » et dès lors ne les soutiennent pas, mais ceci s'améliorera s'ils sont informés des résultats positifs et des projets réussis.

V. MATHIEU aimerait savoir si les outils décrits peuvent aussi être appliqués à l'intérieur de sites NATURA 2000 étant donné que ce type de programme pourrait très bien convenir au projet de l'Intergroupe d'un plan stratégique pour une chasse durable dans l'UE.

Selon W. LEXER, le cadre d'évaluation ne fait pas la différence entre la chasse durable à l'intérieur ou à l'extérieur de sites protégés et est en principe applicable à tout type de zones naturelles, à la condition que les différents objectifs de conservation et les espèces et habitats cibles soient pris en compte.

Y. LECOCQ soulève la question d'un possible détournement « idéologique » de tels critères et indicateurs par certains groupes d'intérêt ; dans le cas où la « durabilité » deviendrait mesurable, certains pourraient en effet arguer qu'*avant* que la chasse ne soit autorisée dans une zone donnée, il doit être démontré qu'un certain pourcentage de critères doivent être réunis.

Le Professeur REIMOSER répond qu'un tel abus ne peut pas être complètement évité, mais beaucoup dépend de qui établit les critères. Afin d'éviter les contresens, le concept de durabilité doit être abordé en impliquant tous les secteurs pertinents – en premier lieu, les chasseurs eux-mêmes – dans le processus d'évaluation. L'objectif devrait être d'obtenir une évaluation de la durabilité qui contribue à la fois à la conservation des espèces sauvages et des habitats, ainsi qu'à la continuité de la chasse. Lorsque ceci peut être démontré d'une façon plausible, le processus contribuera activement à une meilleure acceptation de la chasse par le grand public. A cette fin, tout système de certification pour la chasse durable devrait être basé sur des standards ou indicateurs mesurables, transparents et révisables, sous la surveillance d'un organisme indépendant.

Pour A. SCHIERHUBER, la conclusion est que toutes les parties concernées doivent accepter de collaborer entre elles et en harmonie avec la science ; sous ces conditions, le résultat sera positif pour tous les secteurs.

3. Divers

Aucun autre sujet n'a été soulevé.

4. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le **mercredi 26 septembre** et traitera du thème « *Chasse, opinion publique et éducation* ».

S. BERLATO, qui présidera cette réunion, annonce que les Membres de l'Intergroupe recevront à l'avance l'ordre du jour par email.

M. EBNER remercie tous les invités et participants et clôture la session.

Max von STEYNITZ
Public Affairs Officer